

## Éolien : nouveau contrat pour les Chantiers

Les Chantiers de Saint-Nazaire (44) ont signé un nouveau contrat pour la sous-station électrique du parc de Courseulles-sur-Mer (14).

Sans abandonner les paquebots, les Chantiers de l'Atlantique, à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), affichent désormais leur excellence dans les énergies marines renouvelables (EMR). Ils viennent de signer un troisième contrat pour une sous-station électrique de parc éolien en mer. Il s'agit du parc au large de Courseulles-sur-Mer (Calvados), dont la mise en service est prévue courant 2024.

« La sous-station, c'est le centre névralgique d'un parc, résume Frédéric Grizaud, directeur de l'unité EMR aux Chantiers. Un objet complexe qui centralise l'électricité des éoliennes, élève la puissance à 225 000 volts pour l'injecter dans le réseau terrestre. »

« Ce contrat s'ajoute à ceux préalablement signés pour les sous-stations des parcs de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) et de Fécamp (Seine-Maritime). Les trois sous-stations, d'une puissance de 450 à

500 MW, sont en cours de construction et seront livrées cette année pour celle de Saint-Nazaire, en 2022 pour celle de Fécamp et en 2023 pour celle du Calvados », indiquent les Chantiers. Ces contrats de maintenance sont signés pour cinq ans.

Hier, l'entreprise a justement présenté la nouvelle sous-station du futur champ éolien marin au large de Saint-Nazaire. « Le pied de la sous-station pèse 1 200 tonnes et s'élève à 44 m, le transfo atteint les 2 100 tonnes pour 18 m », poursuit Frédéric Grizaud. L'installation en mer est prévue à partir de la mi-août.

Cette sous-station a mobilisé jusqu'à 450 personnes sur le site (800 000 heures de travail). « Nous avons recruté 50 personnes l'an dernier et 40 postes restent à pourvoir. Aujourd'hui, en France, les énergies marines renouvelables génèrent 4 900 emplois directs, avec une hausse de 60 % en 2020. »



Frédéric Grizaud (Chantiers de l'Atlantique) devant les éléments de l'énorme sous-station électrique de Saint-Nazaire.

| PHOTO : OUEST-FRANCE